

Le comité des partenaires du numérique pour l'Éducation

Synthèse de la 2ème journée du numérique à l'École sur le thème des continuités éducatives et territoriales

Jeudi 1er octobre 2015 - Paris























LA CONVENTION CONSTITUTIVE

1.1 Les partenaires

• 11 partenaires sont parties à la convention :

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, la caisse des dépôts et consignations, l'association des maires de France (AMF), l'association des maires ruraux de France (AMRF), l'association des départements de France (ADF), l'association des régions de France (ARF), l'association des maires de grandes villes de France (AMGVF), l'association des villes internet (AVI), le réseau français des villes éducatrices (RFVE), l'association des maires ville et banlieue de France (AMVBF) .

- État et collectivités territoriales s'associent pour définir, dans le respect des compétences de chacun, une stratégie globale pour déployer le numérique éducatif dans les territoires.
- La création du service public du numérique éducatif article 16 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013 – rend nécessaire une nouvelle démarche de gouvernance, concertée et partagée entre tous les niveaux de pouvoir public.

1.2 L'ambition commune

- Faire comprendre les enjeux et les défis du numérique pour le pays et pour l'École
- Co construire le service public du numérique
- Accompagner le plan numérique à l'École
- Promouvoir une approche globale de l'enfant, tout au long de sa journée et durant toute sa scolarité
- Repérer, valoriser, suggérer les bonnes pratiques en matière d'acquisition des matériels, de maintenance, d'assistance aux utilisateurs
- Inciter à la création de contenus pédagogiques innovants
- Valoriser les politiques et initiatives locales, faire des retours d'expériences
- Réduire la fracture numérique et les inégalités entre les territoires
- Aider à la structuration de la filière du numérique éducatif

1.3 Contacter le comité des partenaires

Philippe Daubignard

Comité des partenaires du numérique pour l'Éducation



1ÈRE TABLE RONDE LA CONTINUITE DU PARCOURS SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE

Comment le numérique favorise-t-il l'action conjuguée des partenaires impliqués dans l'animation éducative sur un territoire et contribue-t-il à la continuité, la progressivité et la cohérence du parcours des élèves de l'école au lycée ?

EXPERIENCES DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR ET DE BREST

- « L'incubateur numérique » (lycée Vauban à Brest en partenariat avec une école d'ingénieurs) au service de l'ingénierie pédagogique.
- → Dispositif ouvert au bassin d'animation pédagogique, destiné à tester des séquences pédagogiques intégrant le numérique, accueillir des classes transplantées, démontrer, former.
 - Prof@Brest (Brest Métropole).
- → Mise à disposition de connaissances, de compétences, mise en réseaux de partenaires pour offrir des opportunités, organiser des événements culturels (pique-niques numériques).
 - ECLA: « école pour l'avenir » intégrant un « learning lab » (collège de Champagne au Mont d'Or en partenariat avec l'ENS de Lyon, le conseil départemental, un fabricant de meubles).
- → Une architecture et des espaces dédiés à des séances pédagogiques innovantes, aux projets, avec du mobilier roulant, des TBI.

La continuité du parcours scolaire dépend de la capacité des acteurs à travailler ensemble sur un même territoire

Les + du partenariat

- Définir des indicateurs de réussite partagés
- Développer une culture de projet commune sur un territoire
- Partager des équipements au bénéfice d'élèves d'écoles, de collèges, de lycées
- Former ensemble des enseignants de différents degrés
- Créer une ressource pour un territoire
- Essaimer
- Raccourcir les circuits et les délais de décision



2ÈME TABLE RONDE LA CONTINUITE SUR LA JOURNEE DE L'ÉLÈVE, DU SCOLAIRE AU PERISCOLAIRE

Comment la synergie des actions des partenaires en matière d'usages du numérique peut-elle accompagner la journée de l'élève en assurant un meilleur lien entre les différents temps éducatifs ?

EXPERIENCES DU PRÉ SAINT-GERVAIS (93) ET DU LAB28 (EURE-ET-LOIR)

- Canopé: des services pour limiter les ruptures.
- → À partir de contenus identiques à ceux qui sont offerts aux enseignants, développement de services disponibles à la maison, pour des non pédagogues parents, médiateurs (ex. Les Fondamentaux).
- → Développement de ressources pédagogiques numériques de qualité comparable à l'offre disponible par ailleurs.
 - L'ENT ouvert aux parents (école Jean-Jaurès).
- → Une fenêtre qui permet aux parents de regarder ce qui se passe dans la classe.
 - Le lab28, une start-up publique (collège Jean Monnet de la Loupe en partenariat avec la mairie et le conseil départemental).
- → Pour acculturer les élus, les publics, fédérer les acteurs du numérique, construire un parcours du citoyen accompagné tout au long de sa vie avec les « caravanes numériques », organisation d'événements (« coding goûters »).
- → Usages en classe et pour la vie scolaire de logiciels (plateforme de e learning, gestionnaire de vie scolaire), des équipements mutualisés avec les associations.
 - La programmation ludique (Les Francas).
- → Des animations autour de robots pour initier au code.

Le numérique, présent tout au long de la journée de l'enfant, facilite la continuité éducative.

Les + du partenariat

- Mailler le territoire
- Repérer les acteurs et les projets
- Diffuser les usages, disséminer
- Mutualiser les équipements
- Créer des ressources en partage avec les enseignants, les parents, les médiateurs
- Organiser l'appui-maintenance pour résoudre les difficultés techniques

Comité des partenaires du numérique pour l'Éducation



3ÈME TABLE RONDE LA CONTINUITE ENTRE L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

En matière de numérique, quelles actions conjuguées les partenaires peuvent-ils conduire pour transformer l'École, la rendre plus ouverte au monde et davantage ancrée dans son territoire ?

EXPERIENCES DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ, DE SAINT-ÉTIENNE ET DE LA BASSE NORMANDIE

- L'ENT, un cadre de confiance ouvert sur son environnement (académie de Nancy-Metz).
- → Des comptes spécifiques ouverts aux parents pour suivre leurs enfants durant leur scolarité au collège et au lycée.
- → Des informations poussées par les collectivités et le rectorat.
- → Un recueil numérique de données (incluant des formulaires d'inscription).
 - Une éducation aux écrans (CEMEA en partenariat avec la région Basse Normandie et le rectorat)
- → Une sensibilisation aux enjeux citoyens d'Internet, un observatoire des pratiques numériques des jeunes, organisation de débats (jeunes, parents) pour éduquer les familles au numérique.
- → Des espaces publics numériques où les jeunes peuvent parler de leurs inquiétudes ou de leurs intérêts (ex. leur identité numérique) .
 - Une école transformée grâce au design numérique (circonscription de Saint-Étienne Métropole en partenariat avec la Cité du Design, la ville et la métropole).
- → Démarche pour construire le plan numérique des écoles 2016-2020, penser ensemble des espaces scolaires.
- → A partir d'un « état de l'art » en la matière, définir une politique numérique touchant toutes les générations et les industries locales.

Pour mieux intégrer l'École dans son territoire, impliquer l'ensemble de ses usagers

Les + du partenariat

- Penser ensemble l'École de demain
- Connaître les usages des jeunes pour concevoir des pratiques pédagogiques
- Former tous les acteurs aux usages responsables
- Recourir à de nouvelles approches et méthodes de conduite de projets
- Impliquer les utilisateurs dans la conception et la mise en œuvre des projets

Comité des partenaires du numérique pour l'Éducation



Les bénéfices du numérique éducatif

- Des élèves plus engagés, plus actifs et plus heureux, une estime de soi renforcée ou retrouvée
- Des réponses adaptées aux besoins éducatifs particuliers
- Des pratiques pédagogiques renouvelées, des postures enseignantsélèves modifiées, voire inversées, des démarches de co-construction
- Du travail collaboratif, en réseau
- De la liaison inter degrés
- De la continuité temps scolaire-hors temps scolaire
- Des équipements mutualisés
- Des parents plus proches de l'École, comprenant mieux les enjeux éducatifs et capables de mieux accompagner leurs enfants dans les apprentissages
- Des opportunités de développement économique, l'émergence de nouveaux métiers

Les questions débattues

- Les enseignants connaissent-ils les usages des enfants?
- Comment construire ensemble des indicateurs pour orienter les politiques publiques ?
- Comment évaluer les apports d'un projet dans les résultats scolaires ?
- Comment rapprocher les parents les plus éloignés culturellement de l'École?
- Quels partenariats avec le privé ?
- Peut-on se servir en classe des équipements appartenant aux élèves ?
- Quels logiciels libres ?
- Comment mieux mutualiser les équipements ?
- Des technologies d'ENT différentes d'une région à l'autre (« Place » à Nancy-Metz/ «Ilico » en Loire-Atlantique) ? pouvant bénéficier des technologies offertes par les géants du Web ?
- Quels impacts sur la santé ?





DES PREMIÈRES CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES POUR LE COMITÉ

- Diffuser les résultats des études sur les pratiques numériques des jeunes
- Définir ensemble des indicateurs permettant d'orienter les politiques publiques
- Développer la culture de projets en partenariat
- Faire des retours d'expériences